

2. La base étude

2.8. Le panel des non-salariés

La table PANNOSAL : EDP_Bennnn_PANNOSAL.....2

Dictionnaire des variables du panel des non-salariés 2020 réalisé par la division « Salaires et revenus d'activité » de l'Insee..... 10

La table PANNOSAL : EDP_Bennnn_PANNOSAL

nnnn = millésime de la base étude

Unité observée : individu * année

Source : *Panel non-salariés*, constitué à partir des bases non-salariés**Contenu :**

La table PANNOSAL rassemble des informations sur l'activité non salariée des personnes « EDP » issues des bases de non-salariés de l'Insee, elles-mêmes constituées à partir d'informations fournies par l'Acoss (agence centrale des organismes de sécurité sociale) et de la CCMSA (caisse centrale de la mutualité sociale agricole) et d'informations issues du répertoire Sirène ainsi que des Bases Tous Salariés de l'Insee.

- L'information est annuelle, c'est-à-dire au niveau an*individu, tel qu'il se trouve dans le fichier source. Les informations concernent le secteur d'activité, le nombre de salariés et le montant des salaires versés, ainsi que les revenus d'activité.
- l'information est disponible depuis 2006 jusqu'en 2019.
- la table PANNOSAL couvre la totalité des individus EDP affiliés à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés : régime social des indépendants (RSI), Sécurité sociale des indépendants (SSI), régime des professions libérales (Urssaf et Mutualité sociale agricole MSA). Le panel des non salariés comprend les entrepreneurs individuels, y compris les auto-entrepreneurs, ainsi que les gérants majoritaires de société à responsabilité limitée. Il ne comprend pas les gérants minoritaires de SARL et de SA, ni les conjoints collaborateurs.



EDP_BEnnnn_PANNOSAL

Nom de variable	Libellé	Longueur	Format
ID_DIFF	Identifiant de diffusion de l'individu EDP	10	Texte
Variables communes à AcoSS et MSA			
A6	Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A5 + 1 poste pour les gérants sans lien)	1	Texte
A18	Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A17 + 1 poste pour les gérants sans lien)	2	Texte
A39	Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A38 + 1 poste pour les gérants sans lien)	2	Texte
A130	Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A129 + 1 poste pour les gérants sans lien)	4	Texte
AN	Année de validité (de 2006 à 2019)	8	Num
APEN2	Activité principale de l'entreprise (NAF rév. 2)	5	Texte
CATJUR	Catégorie juridique de l'entreprise	4	Texte
CESSA_DATE_REF	Date de cessation éventuelle de l'entreprise	8	Num
COMT	Code géographique de la commune d'activité du non-salarié	5	Texte
CREAT_DATE_REF	Date de création de l'entreprise	8	Num

Table PANNOSAL : EDP_BEnnnn_PANNOSAL



DATEASSUJET	Première date d'assujettissement du compte, présente l'année de validité	8	Num
DEPT	Département d'activité du non-salarié	3	Texte
DURACTJOURS	Nombre de jours d'affiliation dans l'année	8	Num
DURASSUJET	Nombre de jours d'affiliation, depuis la date d'assujettissement du compte	8	Num
EMPLOYEUR	Indicatrice de détection des non-salariés employeurs au 31 décembre de l'année	1	Texte
ENTPAN	Année d'entrée dans le panel	8	Num
IND_3112	Indicatrice d'activité au 31 décembre de l'année	1	Texte
IND_AGRIC	Indicatrice d'appartenance au secteur agricole	1	Texte
NBSA_ENT	Nombre de salariés employés par l'entreprise au 31 décembre de l'année	8	Num
S_APET2	Activité de l'établissement d'exercice de l'activité salariée (poste principal)	5	Texte
S_BRUT	Somme des salaires bruts associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus)	8	Num
S_BRUTR	Somme des salaires bruts associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus), en euros constants 2019	8	Num
S_CE	Condition d'emploi de l'activité salariée (poste principal)	1	Texte
S_DEBREMU_MIN	Jour de début de l'activité salariée dans l'année	8	Num



S_DOMEMPL_EMPL	Domaine d'emploi de l'employeur pour l'activité salariée (poste principal)	1	Texte
S_DP	Durée de paie de l'activité salariée dans l'année	8	Num
S_FILT_MIN	Présence d'un poste salarié non annexe au cours de l'année de validité	1	Texte
S_FINREMU_MAX	Jour de fin de l'activité salariée dans l'année	8	Num
S_IND_3112	Indicatrice d'activité salariée en fin d'année	1	Texte
S_NBHEUR	Nombre total d'heures salariées associées aux postes salariés dans l'année (hors postes d'élus)	8	Num
S_NBLIG	Nombre de postes salariés au cours de l'année de validité (hors postes d'élus)	8	Num
S_NBSA_ENT	Nombre de postes non annexes de l'établissement d'exercice de l'activité salariée (poste principal)	8	Num
S_NET	Somme des salaires nets associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus)	8	Num
S_NETR	Somme des salaires nets associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus), en euros constants 2019	8	Num
S_NETYCCSG	Somme des salaires nets associées aux postes salariés, y compris CSG non déductible et CRDS (hors indemnités d'élus)	8	Num
S_NETYCCSGR	Somme des salaires nets associées aux postes salariés, y compris CSG non déductible et CRDS (hors indemnités d'élus), en euros constants 2019	8	Num
S_PCS4	Code PCS-ESE de l'activité salariée (poste principal)	4	Texte
SECT	Secteur d'activité agrégé de l'entreprise (regroupement en 39 postes)	3	Texte



SECTR	Secteur d'activité agrégé de l'entreprise (regroupement en 9 postes)	2	Texte
SIR_0617	Numéro SIREN	9	Texte
TYPENS_0617	Type de non-salarié selon la méthode de classement retenue jusqu'au millésime 2017	2	Texte
Variables spécifiques aux bases Acoiss			
AE	Indicatrice de détection des auto-entrepreneurs	1	Texte
AE_ACTIF	Indicatrice d'activité au 31 décembre de l'année pour les auto-entrepreneurs (sur 4 trimestres glissants pour les auto-entrepreneurs nouvellement affiliés)	1	Texte
BIC_PRESTAS	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les prestations de services	8	Num
BIC_PRESTASR	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les prestations de services, en euros constants 2015	8	Num
BIC_VENTES	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités de ventes	8	Num
BIC_VENTESR	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités de ventes, en euros constants 2019	8	Num
BNC	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités libérales	8	Num
BNCR	Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités libérales, en euros constants 2019	8	Num
CA_T1	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 1 ^e trimestre de l'année	8	Num
CA_T1R	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 1 ^e trimestre de l'année, en euros constants 2019	8	Num



CA_T2	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 2 ^e trimestre de l'année	8	Num
CA_T2R	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 2 ^e trimestre de l'année, en euros constants 2019	8	Num
CA_T3	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 3 ^e trimestre de l'année	8	Num
CA_T3R	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 3 ^e trimestre de l'année, en euros constants 2019	8	Num
CA_T4	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 4 ^e trimestre de l'année	8	Num
CA_T4R	Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 4 ^e trimestre de l'année, en euros constants 2019	8	Num
IND_PL	Indicatrice de détection des professions libérales	1	Texte
REACTACOSS_0613	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
REACTACOSS_0613R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2019	8	Num
REACTACOSS_1214	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
REACTACOSS_1214R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2019	8	Num
REACTACOSS_1419	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
REACTACOSS_1419R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2019	8	Num
REVBRUTACOSS_0613	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num



REVBRUTACOSS_0613R	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2019	8	Num
REVBRUTACOSS_1214	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
REVBRUTACOSS_1214R	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2019	8	Num
REVBRUTACOSS_1419	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	8	Num
REVBRUTACOSS_1419R	Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs), en euros constants 2019	8	Num
REVCOTSOC	Sommes perçues au titre d'un accord d'intéressement, abondement versé dans un plan d'épargne entreprise ou un PERCO, et somme des cotisations sociales versées l'année de validité au titre des revenus non-salariaux perçus les années précédentes	8	Num
REVCOTSOCR	Somme perçues au titre d'un accord d'intéressement, abondement versé dans un plan d'épargne entreprise ou un PERCO, et somme des cotisations sociales versées l'année de validité au titre des revenus non-salariaux perçus les années précédentes, en euros constants 2019	8	Num
REVREMP	Revenu de remplacement éventuel (indemnités journalières de maternité, paternité, maladie, ...)	8	Num
REVREMP	Revenu de remplacement éventuel (indemnités journalières de maternité, paternité, maladie, ...), en euros constants 2019	8	Num
STATRACOSS_0613	Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
STATRACOSS_1214	Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
STATRACOSS_1419	Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
STATUTACOSS_0613	Statut principal au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
STATUTACOSS_1214	Statut principal au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, ancienne méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte



STATUTACOSS_1419	Statut principal au 31 décembre de l'année (définition du revenu en vigueur à partir de 2013, nouvelle méthode d'estimation pour les revenus des auto-entrepreneurs)	1	Texte
Variables spécifiques aux bases MSA			
ACTISEC	Activité secondaire du non-salarié	1	Texte
DEFICITMSA_H_DIV_0616	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012)	8	Num
DEFICITMSA_H_DIV_0616R	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012), en euros constants 2019	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV75_0616	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur en 2013)	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV75_0616R	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur en 2013), en euros constants 2019	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV100_0616	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur à partir de 2014)	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV100_0616R	Montant du revenu déficitaire (définition du revenu en vigueur à partir de 2014), en euros constants 2019	8	Num
REVACTMSA_H_DIV_0616	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012)	8	Num
REVACTMSA_H_DIV_0616R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur jusqu'en 2012), en euros constants 2019	8	Num
REVACTMSA_YC_DIV75_0616	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur en 2013)	8	Num
REVACTMSA_YC_DIV75_0616R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur en 2013), en euros constants 2019	8	Num



REACTMSA_YC_DIV100_06 16	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2014)	8	Num
REACTMSA_YC_DIV100_06 16R	Revenu d'activité annuel du non-salarié (définition du revenu en vigueur à partir de 2014), en euros constants 2019	8	Num
REACTMSA_H_DIV_1619	Revenu d'activité du non-salarié, en moyenne glissante sur 3 ans (hors dividendes)	8	Num
DEFICITMSA_H_DIV_1619	Montant du revenu déficitaire en moyenne glissante sur 3 ans (hors dividendes)	8	Num
REACTMSA_YC_DIV100_16 19	Revenu d'activité du non-salarié, en moyenne glissante sur 3 ans (y compris dividendes)	8	Num
DEFICITMSA_YC_DIV100_16 19	Montant du revenu déficitaire en moyenne glissante sur 3 ans (y compris dividendes)	8	Num
STATRMSA	Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année	1	Texte
STATUTMSA	Statut principal au 31 décembre de l'année	1	Texte
TAX_PROV	Indicatrice de taxation provisoire	1	Texte



Dictionnaire des codes

Variables communes aux bases Acooss et MSA

A6

Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A5 + 1 poste pour les gérants sans lien)

1	Agriculture, sylviculture, pêche
2	Industrie
3	Construction
4	Services principalement marchands
5	Services principalement non marchands
9	Activité (APEN2) non renseignée
g	Gérants « sans lien » (dont on n'a pas retrouvé l'activité réelle)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.
Calculée à partir de la variable APEN2.

A18

Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A17 + 1 poste pour les gérants sans lien)

AZ	Agriculture, sylviculture, pêche
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
C2	Cokéfaction et raffinage
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines
C4	Fabrication de matériels de transport
C5	Fabrication d'autres produits industriels
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles



HZ	Transports et entreposage
IZ	Hébergement et restauration
JZ	Information et communication
KZ	Activités financières et d'assurance
LZ	Activités immobilières
MN	Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
RU	Autres activités de services
99	Activité (APEN2) non renseignée
gg	Gérants « sans lien » (dont on n'a pas retrouvé l'activité réelle)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.

A39

Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A38 + 1 poste pour les gérants sans lien)

De AZ à UZ	NA niveau 38 (cf https://www.insee.fr/fr/information/2028155)
99	Activité (APEN2) non renseignée
gg	Gérants « sans lien » (dont on n'a pas retrouvé l'activité réelle)

A130

Activité principale de l'entreprise, selon la nomenclature agrégée – (NA niveau A129 + 1 poste pour les gérants sans lien)

De A01Z à U99Z	NA niveau 129 (cf https://www.insee.fr/fr/information/2028155)
99	Activité (APEN2) non renseignée
gg	Gérants « sans lien » (dont on n'a pas retrouvé l'activité réelle)



AN

Année de validité (2006 à 2019)

APEN2

Activité principale de l'entreprise (sous-classes de la NAF rév. 2 – cf. <https://www.insee.fr/fr/information/2406147>).

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), cette variable reste cependant codée à 7010Z ou 6420Z. Dans ce cas, elle ne reflète pas l'activité de la société. L'activité principale fournie par la MSA / l'Acoss est redressée à partir d'informations provenant du référentiel Sirius. Depuis 2015, les règles de priorisation ont évolué pour les affiliés de la MSA.

CATJUR

Catégorie juridique de l'entreprise (niveau III de la nomenclature des catégories juridiques utilisée dans la gestion du répertoire Sirène – cf. <https://www.insee.fr/fr/information/2028129>).

Il s'agit de la catégorie juridique de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de la catégorie juridique de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), cette variable reste cependant codée à 1800. Dans ce cas, elle ne reflète pas la catégorie juridique de la société (cf. Annexe page 51).

CESSA_DATE_REF

Date de cessation éventuelle de l'entreprise (au format AAAA-MM-JJ)

Il s'agit de la date de création de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de la date de création de la société gérée. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), il s'agit de la date de début de la qualité de gérant de société.

DATEASSUJET

Première date d'assujettissement du compte, présente l'année de validité (au format AAAA-MM-JJ)

Date d'assujettissement associée au compte principal du non-salarié. Pour certains comptes, la date d'assujettissement a été réinitialisée par l'Acoss au 1^{er} janvier d'une année donnée. Ces réinitialisations se répercutent ensuite sur les bases non-salariés suivantes. La date d'assujettissement est corrigée à partir de la base non-salariés 2016 (variables relatives à l'année N et à l'année N – 1).



DEPT

Département d'activité du non-salarié.

France métropolitaine : 01 à 95 (Corse : 20, 2A, 2B)

Départements d'Outre-mer : 97, 971, 972, 973, 974, 976

Collectivités d'Outre-mer : 975, 977, 978, 98

Étranger : 99

Il s'agit du département d'implantation du plus ancien établissement actif associé au non-salarié.

Calculée à partir de la variable COMT

DURACTJOURS

Nombre de jours d'affiliation dans l'année.

365 ou 366 sauf en cas de début ou de cessation d'activité en cours d'année.

Calculée à partir des variables AN, DATEASSUJET et, pour l'Acoss, de la date de cessation éventuelle du plus ancien établissement actif associé au non-salarié.

DURASSUJET

Nombre de jours d'affiliation, depuis la date d'assujettissement du compte.

Pour certains comptes, la date d'assujettissement a été réinitialisée par l'Acoss au 1er janvier d'une année donnée. Ces réinitialisations se répercutent ensuite sur les bases non-salariés suivantes. La date d'assujettissement est corrigée à partir de la base non-salariés 2016 (variables relatives à l'année N et à l'année N – 1)

EMPLOYEUR

Indicatrice de détection des non-salariés employeurs au 31 décembre de l'année

0	Pas de salariés employés par l'entreprise
1	Un ou des salariés employés par l'entreprise au 31 décembre
2	Plus de salariés employés au 31 décembre, mais présence de salariés au cours de l'année

Il s'agit de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de la société gérée.

Calculée à partir de la variable NBSA_ENT



IND_3112

Indicatrice d'activité au 31 décembre de l'année (0 pour Non, 1 pour Oui).

Pour l'Acoss, calculée à partir d'informations sur l'état du compte et de la date de cessation éventuelle du plus ancien établissement actif associé au non-salarié. Pour la MSA, calculée à partir de la variable DATEASSUJET

IND_AGRIC

Indicatrice d'appartenance au secteur agricole (0 pour Non, 1 pour Oui).

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée. Le secteur agricole correspond aux divisions 01, 02 et 03 de la NAF rév. 2. Pour ceux dont on n'a pas retrouvé la société (gérants « sans lien »), l'activité reste cependant codée à 7010Z ou 6420Z. Dans ce cas, elle ne reflète pas l'activité de la société.

Calculée à partir de la variable APEN2

NBSA_ENT

Nombre de salariés employés par l'entreprise au 31 décembre de l'année.

.	Aucun salarié
0	Aucun salarié au 31 décembre, mais présence de salarié·s au cours de l'année
1	1 salarié au 31 décembre
2	2 salariés au 31 décembre
...	...
X	X salariés au 31 décembre

Il s'agit de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit du nombre de salariés employés par la société gérée.



SECT

Secteur d'activité agrégé de l'entreprise (regroupement en 39 postes)

01a	Céréales et grandes cultures
01b	Culture de légumes, fleurs, plantes
01c	Culture de vignes
01d	Arboriculture
01e	Production de bovins
01f	Production d'ovins, caprins, équidés, autres animaux
01g	Production de granivores
01h	Culture et élevage combinés
01i	Sylviculture et exploitation forestière
01j	Pêche et aquaculture
01k	Chasse et services de soutien à l'agriculture
020	Industrie (hors artisanat commercial)
030	Construction
04a	Commerce et réparation d'automobiles
04b	Commerce de gros
04c	Commerce pharmaceutique
04d	Métiers de bouche
04e	Commerce de détail en magasin
04f	Commerce de détail hors magasin
05a	Taxis (y compris VTC)
05b	Autres activités de transport et entreposage
07z	Information et communication
08z	Activités financières et d'assurance
09z	Activités immobilières
10a	Activités juridiques et comptables
10b	Conseil de gestion



10c	Architecture, ingénierie
10d	Autres activités spécialisées (scientifiques et techniques)
10e	Vétérinaires
11z	Services administratifs et de soutien
13z	Hébergement et restauration
14z	Arts spectacles et activités récréatives
15z	Enseignement
16a	Coiffure et soins de beauté
16b	Autres services personnels
20a	Médecins et dentistes
20b	Professions paramédicales
20c	Autres services de santé et action sociale
900	Secteur d'activité indéterminé (y compris gérants « sans lien »)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.
Calculée à partir de la variable APEN2

SECTR

Secteur d'activité agrégé de l'entreprise (regroupement en 9 postes)

01	Agriculture
02	Industrie (hors artisanat commercial)
03	Construction
04	Commerce et artisanat commercial
05	Transports
07	Services aux entreprises et services mixtes
13	Services aux particuliers (hors santé)
20	Santé humaine et action sociale
90	Secteur d'activité indéterminé (y compris gérants « sans lien »)

Il s'agit de l'activité de l'entreprise principale du non-salarié. Pour les gérants majoritaires, il s'agit de l'activité de la société gérée, si celle-ci a été retrouvée.



Calculée à partir de la variable APEN2

S_APET2

Activité de l'établissement d'exercice de l'activité salariée (poste principal)

(sous-classes de la NAF rév. 2 – cf. <https://www.insee.fr/fr/information/2406147>)

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Depuis 2009

S_BRUT

Somme des salaires bruts associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus)

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

S_CE

Condition d'emploi de l'activité salariée (poste principal)

De 2009 à 2015

	Pas de poste salarié
C	Temps complet
D	Travail à domicile
P	Temps partiel

En 2016

	Pas de poste salarié
C	Temps complet



D	Travail à domicile
I	Intérimaires
J	Forfait jour
P	Temps partiel

Depuis 2017

	Pas de poste de salarié ou valeur non renseignée
C	Temps complet
N	Non renseigné
P	Temps partiel

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Depuis 2009

S_DEBREMU_MIN

Jour de début de l'activité salariée dans l'année

.	Pas de poste salarié
1	Poste salarié en début d'année
2 à 360	Premier jour d'activité dans l'année

Si le non-salarié a occupé plusieurs postes salariés au cours de l'année, cette variable correspond à la date de début minimale parmi celles indiquées pour chaque poste.

Il arrive aussi que les valeurs prises soient négatives (notamment -30), en cas de décalages de paie.

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

S_DOMEMPL_EMPL



Domaine d'emploi de l'employeur pour l'activité salariée (poste principal)

	Pas de poste salarié
1	Fonction publique d'état
2	Fonction publique territoriale
3	Fonction publique hospitalière
4	Autre organisme public administratif
5	Personne morale de droit public soumise au droit commercial
6	Entreprise individuelle
7	Particulier employeur
8	Organisme privé spécialisé ou groupement de droit privé
9	Autre société privée

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Depuis 2009

S_DP

Durée de paie de l'activité salariée dans l'année

.	Pas de poste salarié
1 à 360	Un à 360 jours de paie

Si le non-salarié a occupé plusieurs postes salariés au cours de l'année, les durées de paie sont sommées (tout en ne pouvant pas dépasser 360). (cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Variable redressée

S_FILT_MIN



Présence d'un poste salarié non annexe au cours de l'année de validité

	Pas de poste salarié
1	Existence d'un poste non annexe
2	Postes annexes uniquement
3	Assedic

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Depuis 2009

S_FINREMU_MAX

Jour de fin de l'activité salariée dans l'année

.	Pas de poste salarié
1 à 359	Dernier jour d'activité dans l'année, sauf en cas de décalage de paie
360	Poste salarié la dernière semaine de l'année

Si le non-salarié a occupé plusieurs postes salariés au cours de l'année, cette variable correspond à la date de fin maximale parmi celles indiquées pour chaque poste.

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

S_IND_3112

Indicatrice d'activité salariée en fin d'année

	Pas de poste salarié
0	Poste salarié dans l'année, mais pas la dernière semaine
1	Poste salarié la dernière semaine de l'année, mais pas le 31 décembre
2	Poste salarié le 31 décembre de l'année



(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Depuis 2009

S_NBHEUR

Nombre total d'heures salariées associées aux postes salariés dans l'année (hors postes d'élus)

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

S_NBLIG

Nombre de postes salariés au cours de l'année de validité (hors postes d'élus)

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

S_NBSA_ENT

Nombre de postes non annexes de l'établissement d'exercice de l'activité salariée (poste principal)

(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Depuis 2009

S_NET



Somme des salaires nets associés aux postes salariés (hors indemnités d'élus)
(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

S_NETycCSG

Somme des salaires nets associées aux postes salariés, y compris CSG non déductible et CRDS (hors indemnités d'élus)
Les contributions sociales (CSG non déductible et CRDS) n'étant pas déduites du revenu d'activité des non-salariés, on les réintègre aux salaires nets des pluriactifs afin de rendre plus proches les concepts de revenus.
Jusqu'en 2017, on ajoutait à tort toute la CSG (non déductible et déductible) au salaire net pour pouvoir le comparer au revenu d'activité. Il est possible de recalculer S_NETycCSG dans les bases de 2006 à 2017 à partir de S_NET et S_BRUT.
Calculée à partir de la variable S_NET

S_PCS4

Code PCS-ESE de l'activité salariée (poste principal)
(niveau 3 de la nomenclature des professions et catégories professionnelles des emplois salariés d'entreprise – cf. <https://www.insee.fr/fr/information/2401328>)
(cf. guide méthodologique des DADS). En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.
Depuis 2009

TYPENS_0617

Type de non-salarié

AE	Micro-entrepreneur
EI	Entrepreneur individuel
Ge	Gérant majoritaire de société



Alors que le régime du micro-entrepreneuriat est réservé aux entrepreneurs individuels des secteurs non agricoles dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas un certain plafond, le régime du micro-BA est ouvert aux exploitants agricoles comme aux gérants de sociétés agricoles, la seule condition portant sur le montant des recettes. C'est pourquoi, la variable TYPENS, qui comporte une modalité spécifique pour les micro-entrepreneurs, ne permet pas d'isoler les affiliés au micro-BA des autres non-salariés de la MSA. Pour ce faire, il faut utiliser la variable TYPE_IMP de la base MSA.

Calculée à partir des variables AE, APEN2, CATJUR



Variables spécifiques aux bases AcoSS

AE

Indicatrice de détection des micro-entrepreneurs

0	Non
1	Oui

Depuis 2009

AE_ACTIF

Indicatrice d'activité au 31 décembre de l'année pour les micro-entrepreneurs (sur 4 trimestres glissants pour les micro-entrepreneurs nouvellement affiliés)

	Non micro-entrepreneur
0	Micro-entrepreneur inactif
1	Micro-entrepreneur actif au 31 décembre de l'année

Depuis 2009

BIC_PRESTAS

Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les prestations de services

Depuis 2014

BIC_VENTES

Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités de ventes

Depuis 2014

BNC

Chiffre d'affaires annuel du micro-entrepreneur pour les activités libérales

Depuis 2014



CA_T1

Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 1^{er} trimestre de l'année
Depuis 2009

CA_T2

Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 2^e trimestre de l'année
Depuis 2009

CA_T3

Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 3^e trimestre de l'année
Depuis 2009

CA_T4

Chiffre d'affaires du micro-entrepreneur au cours du 4^e trimestre de l'année
Depuis 2009

IND_PL

Indicatrice de détection des professions libérales

0	Non
1	Oui

REVACT



Revenu d'activité annuel du non-salarié (dernière définition du revenu en vigueur)
Pour les non-salariés taxés d'office par l'Acoss, la variable est mise à blanc.

De 2006 à 2012 :

- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels

Depuis 2014 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale.

Variable redressée

REVBRUT

Revenu d'activité annuel brut du non-salarié (dernière définition du revenu en vigueur)
Pour les non-salariés taxés d'office par l'Acoss, la variable est mise à blanc.

De 2006 à 2012 :



- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

Depuis 2014 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale.

Calculée à partir des variables REVACT, REVCOTSOC et REVREMP

REVCOTSOC

Sommes perçues au titre d'un accord d'intéressement, abondement versé dans un plan d'épargne entreprise ou un PERCO, et somme des cotisations sociales versées l'année de validité au titre des revenus non-salariaux perçus les années précédentes.

REVREMP

Revenu de remplacement éventuel (indemnités journalières de maternité, paternité, maladie, ...)



STATR

Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année (dernière définition du revenu en vigueur)

	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Principalement non-salarié : - aucun poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année - poste salarié au cours de la dernière semaine ; revenu non-salarié \geq somme des salaires nets associés aux postes salariés
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; revenu non-salarié $<$ somme des salaires nets associés aux postes salariés

De 2006 à 2012 :

- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

Depuis 2014 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale.

En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources



d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Calculée à partir de la variable STATUT

STATUT

Statut principal au 31 décembre de l'année (dernière définition du revenu en vigueur)

	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; revenu non-salarié \geq somme des salaires nets associés aux postes salariés
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; revenu non-salarié $<$ somme des salaires nets associés aux postes salariés
3	Aucun poste salarié sur toute l'année
4	Pas de poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, mais au moins un poste salarié dans l'année ; revenu non-salarié \geq somme des salaires nets associés aux postes salariés
5	Pas de poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, mais au moins un poste salarié dans l'année ; revenu non-salarié $<$ somme des salaires nets associés aux postes salariés

De 2006 à 2012 :

- le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales, sauf pour les SEL (à partir de 2009) et les EIRL (à partir de 2011). Il n'intègre pas non plus la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés, également déduite de l'assiette sociale jusqu'en 2012.
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

En 2013 :

- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés.
- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires déclarés chaque trimestre, en leur appliquant un abattement représentatif des frais professionnels.

Depuis 2014 :



- le revenu d'activité intègre une partie des dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels dont bénéficient les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés

- le revenu d'activité des micro-entrepreneurs est estimé à partir des chiffres d'affaires ventilés par type d'activité, en leur appliquant les taux d'abattement pour frais professionnels utilisés par l'administration fiscale : 71 % pour les activités de ventes, 50 % pour les prestations de services et 34 % pour une activité libérale.

En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Bases non-salariés de 2006 à 2014 : calculée à partir des variables REVACT et S_NET

Bases non-salariés de 2015 à 2018 : calculée à partir des variables REVACT et S_NETycCSG



Variables spécifiques aux bases MSA

ACTISEC

Activité secondaire du non-salariée

0	Aucune activité secondaire
1	Activité secondaire de non-salarié agricole
2	Activité secondaire de non-salarié non agricole
3	Activité secondaire de salarié agricole
4	Autre activité secondaire

DEFICIT

Montant de revenu déficitaire (dernière définition du revenu en vigueur)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACTMSA est mis à zéro. Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Variable redressée

DEFICIT_H_DIV

Montant du revenu déficitaire (avant intégration d'une partie des dividendes et revenus des membres de la famille associés non participants dans le revenu d'activité)

En cas de déficit, le montant du revenu REVACT_H_DIV est mis à zéro. Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Variable redressée

De 2014 à 2015

REVACTMSA

Revenu d'activité annuel du non-salarié (dernière définition du revenu en vigueur)

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.



De 2006 à 2012, le revenu d'activité n'intègre pas les dividendes perçus par les gérants de société, considérés comme rémunération du capital et donc non soumis à cotisations sociales. Il n'intègre pas non plus les revenus des membres de la famille associés non participants.

En 2013, le revenu d'activité intègre, pour les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés ou les chefs d'exploitation d'EIRL, 75 % du montant des dividendes perçus dépassant 10 % du capital social. Les dividendes sont désormais considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également 75 % du montant des revenus des membres de la famille associés non participants dépassant 10 % du capital social.

A partir de 2014, le revenu d'activité intègre, pour les gérants de société soumises à l'impôt sur les sociétés ou les chefs d'exploitation d'EIRL, 100 % du montant des dividendes perçus dépassant 10 % du capital social. Les dividendes sont désormais considérés comme rémunération du travail et donc soumis à cotisations sociales. Il intègre également 100 % du montant des revenus des membres de la famille associés non participants dépassant 10 % du capital social.

A partir de 2016, le régime du forfait agricole est remplacé par le régime du micro-bénéfice agricole. Auparavant, le revenu forfaitaire était calculé de façon collective en fonction de la zone géographique, de la nature et de la taille de l'exploitation. Désormais, le revenu d'activité des exploitants soumis au régime du micro-BA est déterminé à partir du chiffre d'affaires moyen sur 3 ans, auquel est appliqué un taux d'abattement de 87 %.

Variable redressée

REVACTMSA_H_DIV

Revenu d'activité annuel du non-salarié (avant intégration d'une partie des dividendes et revenus des membres de la famille associés non participants dans le revenu d'activité)

Le revenu d'activité est inconnu pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

Dans la base des non-salariés 2014, le revenu d'activité des affiliés à la MSA a été reconstitué selon la définition en vigueur jusqu'en 2012, afin de permettre des comparaisons à concepts équivalents entre 2012 et 2014.

Variable redressée

De 2014 à 2015

STATRMSA

Statut principal agrégé au 31 décembre de l'année

	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Principalement non-salarié : - aucun poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année - poste salarié au cours de la dernière semaine, régime non-salarié pour l'assurance maladie
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, régime salarié pour l'assurance maladie

En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources



d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Calculée à partir de la variable STATUTMSA

STATUTMSA

Statut principal au 31 décembre de l'année

	Pas d'activité non-salariée au 31 décembre de l'année
1	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; régime non-salarié pour l'assurance maladie
2	Au moins un poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année ; régime salarié pour l'assurance maladie
3	Aucun poste salarié sur toute l'année
4	Pas de poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, mais au moins un poste salarié dans l'année ; régime non-salarié pour l'assurance maladie
5	Pas de poste salarié au cours de la dernière semaine de l'année, mais au moins un poste salarié dans l'année ; régime salarié pour l'assurance maladie

En 2016, bien que la source utilisée soit toujours les seules DADS, les caractéristiques décrivant l'activité salariée des non-salariés ne sont pas complètement comparables à celles des millésimes antérieurs. En 2017, les entreprises remplissent majoritairement des DSN et le changement progressif des sources d'informations et du mode de déclaration des données sociales conduisent à des résultats qui ne sont pas complètement comparables à ceux des millésimes précédents.

Calculée à partir des variables REGIMAL et S_IND_3112

TAX_PROV

Indicatrice de taxation provisoire

0	Non
1	Oui

L'indicatrice de taxation provisoire est inconnue pour les affiliés des DOM et pour les affiliés ayant cessé leur activité en cours d'année.

